

Annexe 5.3.1

Fiches signalétiques des réactifs

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PAGE:	1 de 5
RÉVISION:	06/02/2005
D'IMPRESSION:	10/21/2005

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

FLOMIN AN 905 SH

Fournisseur :

SNF INC

PO Box 250

Riceboro, Georgia 31323

Tel : 912-884-3366 Fax : 912-884-5031

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identification de la préparation :

Polymère anionique hydrosoluble

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : Placer la personne à l'air libre.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Contact avec les yeux : Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. En cas d'irritation persistante des yeux, consulter un médecin.

Ingestion : Des études chez l'animal démontrent que le produit n'est pas toxique

5. MESURES DE LUTTE ANTI-INCENDIE

Moyens d'extinction convenables : Le refroidissement à l'eau est de bonne pratique, eau vaporisée, mousse, dioxyde de carbone (CO₂), extincteur à poudre

Précautions spéciales pour lutter contre les incendies : Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes

Équipement de protection pour les pompiers : Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial.

6. MESURES EN CAS DE DÉGAGEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles : Pas de précautions spéciales requises.

Précautions écologiques : Ne pas contaminer l'eau.

Méthodes pour le nettoyage : Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET CONSERVATION

Manutention : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Conservation : Conserver dans un endroit sec et frais (0-35°C).

8. CONTROLLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONELLE

Moyens techniques de contrôle : Aspiration locale en cas de poussières, ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières

l'Équipement de protection personnelle

- **Protection respiratoire :** Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m³, le port d'une masque anti-poussière est recommandé
- **Protection des mains :** Gants en caoutchouc.
- **Protection des yeux :** Lunettes de sécurité avec protections latérales. Ne pas porter des lentilles de contact.
- **Protection de la peau :** Porter un tablier ou un vêtement de protection résistant aux produits chimiques en cas d'éclaboussures ou de contact répété avec des solutions.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Manipuler conformément aux pratiques de sécurité et de bonne hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme :	solide granuleux
Couleur :	blanc
Odeur :	aucune
pH :	4-9 @ 5 g/l
Pointe de fusion (°C) :	Pas applicable
Point d'éclair (°C) :	Pas applicable
Temp. d'auto-ignition (°C) :	Pas applicable
Tension de vapeur (mm Hg) :	Pas applicable
Densité en vrac :	Voir la Fiche Technique.

Solubilité dans l'eau : Voir la Fiche Technique.

Viscosité (mPa s) : Voir la Fiche Technique.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Le produit est stable. il n'y a pas de risque de polymérisation dangereuse

Conditions à éviter : Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique

Produits de décomposition dangereux : Une décomposition thermique peut produire: oxydes d'azote (NOx), oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

UToxicité aiguë

- **Oral :** DL50/oral/rat > 5000 mg/kg

- **Dermique :** Des études chez le lapin ont démontré que le produit n'est pas toxique par la voie cutanée même à de fortes doses.

- **Inhalation :** Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.

UIrritation

- **Peau :** Des études chez le lapin selon la technique de Draize ont démontré que le produit n'est pas irritant pour la peau.

- **Yeux :** Des tests effectués selon la technique de Draize, montrent que le produit n'entraîne pas d'irritation de la cornée ou de l'iris, mais seulement de légères irritations transitoires de la conjonctive, similaires à toutes les matières pulvérulentes.

Sensibilisation : Des études chez le cobaye ont démontré que le produit n'est pas sensibilisant.

Toxicité chronique : Une étude d'ingestion de deux ans chez le rat n'a pas révélé d'effets néfastes sur la santé. Une étude d'absorption orale menée durant deux ans sur des chiens n'a pas révélé d'effets négatifs sur la santé.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- **Poissons** LC50/Danio rerio/96 hr > 100 mg/L (OECD 203) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

- **Algues :** IC50/Scenedesmus subspicatus/72hr > 100 mg/L (OECD 201) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

- **Daphnia :** EC50 /Daphnie magna/48 hr > 100 mg/L (OECD 202) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

Bioaccumulation : Does not bioaccumulate.

Persistence/dégradabilité : Difficilement biodegradable.

13. CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉVACUATION

Déchets de résidus/produite inutilisé : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Peut être évacué sur décharges ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut RCRA : N'est pas un déchet dangereux

No. de déchet dangereux : Pas applicable

Quantité à déclarer (40 CFR 302) : Pas applicable

Quantité de seuil de planification (40 CFR 335) Pas applicable

Informations concernant la Proposition 65 de Californie : The following statement is made in order to comply with the CA Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986: This product contains a chemical known to the State of California to cause cancer: residual acrylamide.

Classification HMIS et NFPA	HMIS	NFPA
Santé :	1	1
Inflammabilité :	1	1
Réactivité :	0	0

16. AUTRES INFORMATIONS

Personne à contacter : Regulatory Affairs Manager

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.